

Ville de Béthune

12 16
AVRIL AVRIL

Grand' Place

Rue du Carillon

VOIRIE

GrandPlace et rue du Carillon : stationnement d'un véhicule pour dépose de luminaire du 16 avril 2021

Consequences: Interdiction de stationner
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier
Limitation de vitesse
Circulation restreinte

Lieux concernés: Grand' Place

Rue du Carillon

Afin de faciliter le stationnement d'un véhicule pour dépose de luminaire Grand'Place et du Carillon
Caisse d'Épargne



SOURD OU MALENTENDU



1CLIC

la circulation sera restreinte, il sera interdit de stationner côté anciennement "Hereng" et le long et aux abords du chantier
véhicules gênants feront l'objet d'une mise en fourrière par les services de la Police Municipale et la vitesse sera limitée à 30 km/h

